

Séance du 21 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt et un février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel FERNANDEZ, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :
Marjolaine CHARMILLON, Isabelle MAGNAN, Nicole UGHETTO, Gérard BLAIN, Jean-Jacques FAVIER, Georges BONNARD, René BORNE, Daniel FERNANDEZ -
Excusé(e)s : Claude LAUDET (pouvoir à Daniel FERNANDEZ), Marion BARNARIE,
Formant la majorité des membres en exercice.

Date de convocation : 17 février 2025

Nicole UGHETTO a été désignée comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Suivi dossier « lotissement »
 - Suivi dossier « Place du Brouas »
 - Compte rendu « Rallyes »
 - Avancement fibre optique
 - P A D D Diois / Plan local d'urbanisme intercommunal
 - Suivi achat terrain Aubert
 - Questions diverses
 - Tour de table
-
- **CONVENTION AUTORISATION D'ACCES POUR DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE**

Dans le cadre du projet de déploiement de la fibre optique sur la commune Monsieur le Maire propose de signer une convention d'autorisation d'accès avec l'entreprise Ardèche Drôme Numérique (ADN) pour l'installation, l'exploitation et l'entretien des nouveaux câbles aérien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'autorisation d'accès avec l'entreprise ADN.

Délibération approuvée à l'unanimité

- **AVENANT CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT A LA MAITRISE D'OUVRAGE AVEC LE CAUE**

Dans le cadre du projet d'aménagement de la place du Brouas, M. le Maire rappelle qu'une convention avait été signée en 2022 avec le CAUE (Conseil d'Architecture et d'Environnement de la Drôme).

M. le Maire propose de signer une nouvelle adhésion à la convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage avec le CAUE afin de poursuivre le travail effectué sur le projet immobilier de la place du Brouas.

La cotisation pour l'année 2025 s'élève à 1 354,00 € pour 18 jours de travail de l'équipe du CAUE.

Délibération approuvée à l'unanimité

- **CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR LA MAISON DES INITIATIVES LOCALES ET CULTURELLES**

Monsieur le Maire présente les notes d'intention et les projets réalisés par trois architectes proposés par Drôme Aménagement Habitat (DAH) au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal choisi de travailler avec l'entreprise : Terram architecte

Délibération approuvée à l'unanimité

- **DEBAT SUR LE PADD du PLUi du Diois**

Après avoir énoncé les grandes lignes du P.A.D.D., le Maire propose au Conseil de débattre de ce document et de ses grandes orientations stratégiques. Il donne la parole aux conseillers municipaux :

Le document ne fait pas l'objet de remarques particulières après discussion entre les membres du Conseil Municipal.

Délibération approuvée à l'unanimité

- **Ecole :**

L'institutrice Irène SERVAN nous présente les projets pour l'année scolaire 2024-2025. La Commune de Saint Nazaire compte 9 enfants sur 15 inscrits en totalité.

La subvention globale demandée à la Commune est de 1 575 € pour financer ces projets (formation cirque, formation informatique ...)

- **Dossier lotissement :** Le premier devis pour tous les réseaux s'élève à 198 000 € il faut y ajouter le géomètre à 2 700 € et l'architecte à 6 500€. Premier intervenant le géomètre avec un rendu dans les 3 semaines.

- **Gérard BLAIN** fait le bilan du Rallye de Monte Carlo WRC. Il y a eu énormément de monde et les commerces locaux ont bien travaillé. Quelques incivilités relevées.

- **Compte rendu de la visite d'un bâtiment communal polyvalent à Puy Saint Martin par Marjolaine CHARMILLON.**

- Achat terrain Aubert : Réponse positive du propriétaire, nous attendons que le notaire nous contacte.
- Dossier cantine : Il y a de moins en moins d'enfants à la cantine. Une réunion demandée par les parents avec les communes concernées aura lieu le 17 mars à 17h00 salle des fêtes de Saint Nazaire le Désert.
- Nous avons reçu une lettre des usagers du chemin du Collet qui se plaignent de l'état de celui-ci, Georges Bonnard est chargé de faire le point sur ce dossier.
- Pont de Pradelle : Monsieur le Maire se renseigne pour connaître la date des travaux.
- La prochaine réunion d'avancement de la fibre optique aura lieu le 4 mars à 14h à AUREL.
- La commission de sécurité de l'Auberge aura lieu le 27 février 2025 à 10h. Par la suite, une réunion de confirmation de cette visite se déroulera le 6 mars à 9h en sous-Préfecture de Die.
- Suite aux lettres d'inquiétude de certaines personnes de la rue de la Poste concernant la présence de trop nombreux pigeons, Monsieur le Maire écrit à tous les habitants de cette rue.
- Un arrêté municipal a été pris pour la réalisation des travaux de la maison Boiron (grue et échafaudage) du 23 mars au 18 avril.
- Monsieur le Maire informe qu'une visite inaugurale de la Maison Médicale de La Motte Chalencon sera organisée le 7 mars à 11h.
- Quelques dates du Maire :
 - 3 mars : réunion en Mairie pour voirie
 - 11mars : réunion nouveau site internet communal à 9h30 en Mairie
 - 11 mars : réunion du Conseil Communautaire à 17h15 à Recoubeau
 - 14 mars : Commission des impôts directs à 9h en Mairie
 - 24 mars : réunion du Conseil Communautaire à 17h15 à Recoubeau
 - 10 avril : réunion au TIS avec la Médiathèque de Valence à 14h

Tour de table

Séance levée à 23h30

Prochain conseil municipal : 28 mars 2025 à 20h30